

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

-----

**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT**

-----

**CANTON DE ROYAN**

-----

**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N° 11.073**

L'An deux Mille Onze, le 4 avril à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Bernard GIRAUD, Premier Adjoint au Maire.

**DATE DE LA CONVOCATION**

Le 28 mars 2011

**DATE D'AFFICHAGE**

Le 28 mars 2011

**ETAIENT PRESENTS** :, M. GIRAUD, M. SIMONNET, Mme PELTIER, Mme LECOMTE, M. FILOCHE, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHERON, M. CAU, M. CHABASSE, M. COASSIN, M. DENIS, Mme DESCHANP, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, M. GUIARD, M. LAPOUGE, Mme LEFEBVRE, Mme MAIRE, M. MEGLIO, M. MERLE, M. PATRUX, M. PAVON, M. REVOLAT, Mme ROY, Mme SERRE, M. SERVIT, conseillers municipaux.

**ETAIENT REPRESENTES** : M. QUENTIN représenté par M. SIMONNET  
M. BESSON représenté par M. GIRAUD  
Mme FAUQUET-MOLL représentée par M. FILOCHE  
M. LABIA représenté par M. COASSIN  
M. PRUDENCIO représenté par Mme DUMAS

**ETAIT ABSENT-EXCUSE** :

Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de présents : 28  
Nombre de votants : 33

Mme DOUMECQ a été élue Secrétaire de Séance.

**OBJET** : PROGRAMME CULTUREL 2011 - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES  
DU CONSEIL GENERAL DE LA CHARENTE-MARITIME

**RAPPORTEUR** : Mme WILLMANN

**VOTE** : UNANIMITE

Dans le cadre de la politique culturelle de la ville de Royan en matière de spectacle vivant, il est proposé de solliciter le Conseil Général de la Charente-Maritime pour l'attribution d'une subvention pour chacun des projets suivants :

**Bravo**, programmation 2011 de la salle de spectacle : 19 spectacles tout public, 8 représentations scolaires, 19 ateliers en milieu scolaire, résidences d'artistes.

**De phare en phare, un amour d'estuaire** : commande de création d'un spectacle à la compagnie de l'Arène : répétitions publiques, 2 représentations à Royan, 16 interventions en milieu scolaires, 3 structures d'enseignement partenaires (lycée, écoles de musique) soit 112 élèves participant au spectacle, 6 professeurs de musique, le tout encadré par des artistes professionnels.

A ce titre, le montant des demandes de subventions adressées au Conseil Général de la Charente-Maritime, s'élève à 26 000 €

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

- OUI l'expose du rapporteur,
- APRES en avoir délibéré,

### **DECIDE**

- de solliciter du Conseil Général de la Charente-Maritime des subventions pour le soutien au programme culturel de la ville de Royan, notamment dans le cadre de l'aide au spectacle vivant, pour Bravo et De phare en phare, un amour d'estuaire,
- d'autoriser Monsieur le Député-Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation à signer tout document nécessaire à l'attribution de ces subventions.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,  
Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 6 avril 2011

Pour le Député-Maire,  
Le Premier Adjoint  
Bernard GIRAUD